



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

L'Inspecteur de l'Environnement,
à

**Pôle de la Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : dacspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et d'Appui Territorial
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Objet : Ré-examen IED
EARL LE BUISSON - Site Le Buisson
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/JD/2019 00459
PJ : 1 dossier de ré-examen

Niort, le 11 février 2019

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

EARL LE BUISSON

Numéro S3IC : 579 379

Numéro SIRET : 50269319500013

Adresse de l'exploitation :

Le Buisson - LA RONDE
79380 LA FORET SUR SEVRE

Adresse administrative :

14 Le Buisson - LA RONDE
79380 LA FORET SUR SEVRE

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 5075 modifié du 01 mars 2011 pour 203 000 animaux équivalents volailles

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 05 juin 2018 par l'exploitant,

Finalisée le 7 février 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

L'Inspecteur de l'Environnement

Claudie DEVAUX

Jean-Louis HERAUD